

Dossier de presse 27 mai 2011

Sécheresse 2011

couv_dossier.jpg

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

Jeunes
Agriculteurs
Dordogne



TERRES d'**a**VENIR

Observatoire de la cellule de crise Sécheresse
de la Chambre d'agriculture

- Données climatiques
- Conséquences sur les cultures
- Conséquences sur l'élevage
- Impact sur l'irrigation
- Les enjeux réglementaires, techniques, financiers et sociaux

Relevé de échanges réunions sécheresse OPA

Les demandes formulées par la FDSEA et les JA

Les réunions cantonales Sécheresse FDSEA / JA

Observatoire de la cellule de Crise Sécheresse 2011 - Point au 25/05/2011

Données climatiques

Météo France fait le constat qu'avec une température moyenne supérieure de 4°C à la moyenne de référence, avril 2011 se positionne au 2ème rang du mois d'avril le plus chaud depuis 1900, derrière avril 2007 (+ 4.3°C) et largement devant 1945 (+ 2.8°C). Pour la pluviométrie, on se situerait parmi les mois d'avril les plus secs depuis 1959.

En Dordogne, si on prend en compte les périodes du 1er octobre 2010 au 22 mai 2011, on voit bien que s'agissant des températures, on note que les écarts deviennent significatifs depuis le mois de février et que pour la pluviométrie, le déficit débute dès octobre pour s'accroître de manière significative au printemps.

L'évapotranspiration (ETP) traduit les besoins en eau des plantes et a été de 30% supérieure à la moyenne au printemps, pour se situer à un niveau de juillet alors que nous ne sommes qu'à fin mai.

-

Ces éléments concourent à un avancement des stades végétatifs, pour les cultures, de trois semaines environ, un impact significatif des températures élevées sur certaines cultures (fraises par exemple) et bien sûr provoquent un déficit en eau rarement observé à cette saison.

Conséquences sur les cultures

Au niveau des céréales à paille

- Rendement grain

Le mois de mai correspond à la fin de la période de fécondation et au remplissage des grains, qui impacte directement le rendement des céréales (détermination du nombre de grain et poids).

La conséquence de la sécheresse de printemps 2011 est importante :

- sur les parcelles précoces,
- sur les terrains superficiels.

L'absence de pluie va engendrer des baisses de rendement sur l'ensemble des parcelles. L'estimation globale de la perte de rendement, **avec de fortes variations à la parcelle**, est de 30 à 40 %. Dans certaines situations les parcelles ne seront pas récoltées.

Sur une superficie globale de 43 000 ha en Dordogne, et pour le rendement moyen départemental de 5,2 T/ha, cela représente une perte de près de 80 000 T de céréales. Il faut noter que cette situation peut générer également, pour certains producteurs de céréales, le non respect des contrats de livraison.

- Rendement en paille

Le rendement paille est directement lié à celui du grain. Si on estime la production moyenne à 3,3 T/ha en année normale, la perte globale serait de 1,15 T/ha, soit plus de 46 000 T de paille. Les récoltes de paille très faible et de mauvaise qualité ne permettront pas de mettre en place des échanges.

Notre département est globalement déficitaire en année normale. Les besoins sont en effet estimés à 150 000 T de paille litière alors que la production potentielle totale est de 140 000 T. Elle n'est cependant pas totalement récoltée en raison du broyage réalisé par certains producteurs de céréales. Un des objectifs, en cette période de crise, est d'éviter cette pratique et de mobiliser, dans le cadre de la solidarité agricole, la totalité de la paille produite en Dordogne pour les éleveurs.

Productions fourragères

- Pâture

La fin d'hiver a été une période favorable pour une mise à l'herbe précoce des animaux : élément positif au regard de la faiblesse des stocks à la mise à l'herbe.

En revanche, la sécheresse précoce a obligé les éleveurs à mobiliser des surfaces importantes pour la pâture des animaux et aujourd'hui il n'y a pas de repousse sur les surfaces pâturées.

- Foins

Pour les prairies de courte durée, on observe une variation importante des rendements en fonction des dates de semis et des dates d'apport d'azote. Globalement, le niveau de baisse de production est estimé à 30 %. Sur ces surfaces, résident deux difficultés :

- pas de repousse,
- si un retournement était prévu pour semer du maïs ou du sorgho, il est impossible de retourner la prairie.

Pour les prairies longue durée, on enregistre une baisse de production plus importante, de 50 à 60 %.

- Maïs

Pour les semis précoces, il y a une bonne levée mais le manque d'eau et les températures élevées fragilisent la plante. Alors que certains travaux sont à conduire, ils ne peuvent être effectués ce qui va freiner le développement de la plante.

Pour les semis tardifs :

- levée beaucoup plus irrégulière,
- important besoin d'eau.
- semis encore à effectuer, en particulier derrière prairie : pas de possibilité de mise en place avant une période de pluie importante (30 à 50 mm).

Fraise

Les températures anormalement élevées du mois d'avril, persistantes au mois de mai, et plus globalement l'avancement des stades végétatifs de l'année, ont eu pour incidence un regroupement de la production sur une période très courte. Le mûrissement rapide des fruits ne leur laissant que peu de temps pour se développer, engendre une année globalement faible au niveau de la production, soit environ – 30 %. Les prix ont chuté de manière importante au mois de mai.

Enfin, les producteurs ne s'engagent pas dans de nouvelles plantations car il manque de disponibilités en eau d'irrigation.

Arboriculture

Aujourd'hui, les pommiers et les pruniers sont les espèces fruitières les plus concernées par le manque d'eau. En effet, si ce manque vient à perdurer dans les semaines à venir, soit par manque de pluviométrie ou d'eau d'irrigation, les rendements risquent d'être compromis, notamment au niveau calibre.

Pour les châtaigniers et les noyers, la situation deviendra préoccupante dans une phase ultérieure.

Conséquences sur l'élevage

Stock de fourrage 2010 très faible en sortie d'hiver : utilisation des fourrages 2011 à prévoir avancée.

Problème de trésorerie déjà existant : difficulté pour acheter de l'aliment ou des semences pour envisager, si météo favorable, pour mise en place de dérobés.

Risque de décapitalisation du troupeau entraînant un affaiblissement de l'élevage départemental, des risques sur le marché à savoir baisse des prix liée à l'augmentation des volumes. Cassure sur la dynamique du développement de l'exploitation pouvant handicaper l'éleveur sur plusieurs années.

Déstockage : décision ultime et à réfléchir techniquement et économiquement de part l'importance des conséquences à moyen terme.

A ce jour, pas d'arrivée massive d'animaux maigres dans les abattoirs mais quelques animaux engraissement de mauvaise qualité dû à des problèmes de trésorerie. Situation plus difficile à venir. Perte de 10 % de valeur sur brouillard et légère baisse sur vache de réforme.

Forte inquiétude sur la capacité à mettre en place des cultures permettant de refaire des stocks en raison de l'absence de pluie. Tout retard de précipitations limite le choix des solutions et les rendements.

Conséquences sur l'irrigation

Impact sur les surfaces

1500 ha sont concernés par la restriction de pompage soit un peu plus de 4 % des surfaces totales irriguées

- dont 1 000 ha en restriction de 3 j / 7
- dont 350 ha en restriction de 5 j / 7
- dont 150 ha en interdiction totale

Impact sur les volumes

Les volumes maximums consommés sur les bassins versants concernés sont de :

1 121 000 m³ soit 4 % du volume consommé départemental (28 Millions m³)

- dont 2.7 % 3 j / 7
- dont 1 % en restriction 5 j / 7
- dont 0.3 % en interdiction totale

Impact sur les exploitations

Le nombre de points de pompage concerné est de 204 soit environ 150 exploitations dont la moitié est en restriction de plus de 5 j / 7

Des inquiétudes en particulier sur la vallée de la Dordogne alors que jusqu'à présent épargnée par les restrictions. Sur le petit chevelu, 2 mois d'avance sur les restrictions.

Les enjeux

Ce qui a été obtenu

L'utilisation des jachères : En Dordogne, surface estimée à 6 000 ha y compris les bandes enherbées.

Fauchage et pâturage des friches MSA après autorisation en appelant au 0 811 65 65 66.

Une avance du paiement des aides PAC aura lieu le 16 octobre 2011 (FDSEA/JA/).

Possibilité de retourner les prairies : modifications d'assolement à réaliser dans le dossier PAC.

Possibilité de dérogation pour un approvisionnement en fourrage conventionnel à hauteur de 50 % maxi pour les élevages BIO (à confirmer).

Ce qui est déjà fait

Recensement des offres et demandes fourrages et paille (FDSEA/JA/) depuis début mai.

Un courrier FDSEA/JA a été envoyé aux présidents des communautés des communes pour leur demander de mettre à disposition des éleveurs les surfaces en herbe vacantes.

Mise en place d'une cellule de crise sécheresse par la Chambre d'agriculture de Dordogne

- Possibilité d'appeler un n° d'appel spécial : 05 53 45 47 50, à compter du lundi 23 mai.
- Mise en place d'une page infos sécheresse sur www.dordogne.chambagri.fr et possibilité d'effectuer en ligne les demandes et les offres de fourrages.

Le cumul des demandes enregistrées est de 5000 Tonnes pour la paille et 1500 Tonnes de foin (soit une centaine de demandeurs). **Pas d'offre enregistrée à ce jour.**

Ce qu'il faut traiter

- Volet réglementaire

La signature de l'arrêté interdisant le broyage des pailles. Arrêté déjà pris dans certains départements voisins (16,19...). Demande déjà formulée par la FDSEA/JA 24.

Une gestion des restrictions d'irrigation tenant compte du caractère exceptionnel de la sécheresse 2011 :

- disposer des volumes d'eau des retenues quelque soit leur statut,
- éviter lorsque c'est possible les restrictions totales de pompage,

L'intégration des conséquences de la sécheresse 2011 dans les règles de la PAC (PMTVA, ICHN, PHAE mais aussi sur les aides découplées sur le volet accident de culture et activation des DPU)

La demande de l'Etat auprès de Bruxelles pour obtenir l'autorisation de verser les 80 % de la prime PMTVA, par anticipation, au 16 octobre.

La demande de réduire le temps de présence des animaux (moins de 6 mois) pour obtenir le paiement de la PMTVA.

- Volet technique

Récupérer les surfaces en paille traditionnellement broyées au niveau du département.

Le déficit en fibre pour les animaux est le problème majeur, conséquence de la sécheresse précoce. Il est indispensable de mobiliser les producteurs de céréales et d'organiser ensuite une commercialisation « solidaire » pour une mise en place de cette paille à un tarif raisonnable. Il est également évident que le département aura besoin de faire venir de la paille et du foin de l'extérieur.

Le prix par rapport à la trésorerie des exploitations est un élément essentiel en raison des frais de transport qui deviennent importants (un exemple la FDSEA/JA a un contact pour de la paille livrée à 1,10 €, avec un prix départ de 0,45 € origine Espagne).

Afin de permettre une gestion rigoureuse des fourrages disponibles, proposer rapidement un aliment « sécheresse ». Les coopératives départementales sont mobilisées sur ce dossier.

Inciter à la création de stockage d'eau durant la période hivernale.



Définir des normes pour un aliment sécheresse en fonction de la matire première disponible.

- **Volet financier et social**

Trouver des solutions sur problème de trésorerie

Aménager les échéanciers : coopératives, groupements, fournisseurs, MSA...

Aménager la dette : organismes bancaires (année blanche pour le remboursement des annuités)



RELEVÉ DES ÉCHANGES réunion sécheresse OPA du 26 mai 2011

Ne pas accepter des restrictions trop drastiques sur les cours d'eau majeur.
Ne pas faire entrer en vigueur la réforme de la loi sur l'eau qui prévoit une diminution de 15 % des volumes d'eau prélevables.

Éviter le broyage de paille et faciliter l'enlèvement bord de champ : faciliter l'organisation pour récupérer de la paille pour éviter la vente à l'extérieur du département.

Déposer un dossier de calamités agricoles au comité sécheresse national du 30 mai prochain et revoir les modalités d'attribution pour que la Dordogne puisse accéder plus facilement au dispositif .

Dès la reconnaissance du département en calamités sécheresse, activer l'exonération de la Taxe foncière sur le non foncier bâti
Relever les taux de perte sur le terrain par le passage de la mission d'enquête d'expertise de la DDT

Clarifier la communication sur les possibilités d'accéder à du fourrage et de la paille.
Effectuer une proposition d'aliment sécheresse rapidement pour limiter la spéculation sur les marchés.

Envisager précisément les besoins de fourrage en volume à partir des réunions cantonales du 30 mai (FDSEA/JA).

Prévoir l'activation d'un fond d'entraide avec un volet technique et social. Le Conseil Général donne un premier avis favorable pour abonder ce fonds.

Suspendre le remboursement des annuités bancaires (année blanche) et des charges sociales MSA. Nécessité d'engager une démarche nationale sur l'année blanche en terme de cotisations sociales.

Demandes formulées

Année blanche
(MSA, Banques,
etc..)

**Exonération de la
TFNB**
(Taxe sur le foncier
non bâti)

Reconnaissance de tout le
département en catastrophe
naturelle afin d'activer le
dossier « calamités
agricoles » (perte de fond)

Mise en place d'un aliment
sécheresse grâce à un fonds de
solidarité (Conseil Général,
Conseil Régional, Coopératives
et organismes stockeurs)

**Souplesse dans les
contrôles PAC**
notamment
concernant les semis

Irrigation : privilégier
l'irrigation des cultures
pour l'alimentation des
animaux, autoriser les
pompages dans les réserves
d'eau connectées



Réunion Sécheresse - Lundi 30 mai 2011 - 20h30

CANTON	SALLE
BEAUMONT	Salle des fêtes de MONSAC
BELVES	Salle de la mairie de BELVES
BERGERAC	Salle de "La Conne" (ancienne école) à BERGERAC
BRANTOME	Salle du conseil à EYVIRAT
BUSSIÈRE BADIL	Salle de la Communauté des communes à BUSSIÈRE BADIL
CARLUX	Salle des Fêtes de CALVIAC
CHAMPAGNAC DE BELAIR	Salle du Conseil mairie de CHAMPAGNAC DE BELAIR
DOMME	Salle des bories à CENAC
EXCIDEUIL	Salle Polyvalente à ST MEDARD D'EXCIDEUIL
EYMET	Salle des Margerites à EYMET (ancienne école de filles)
HAUTEFORT	Salle de la mairie Jumenterie à HAUTEFORT
ISSIGEAC	Salle du Conseil Municipal à ISSIGEAC
JUMILHAC LE GRAND	Salle des fêtes de LANOUAILLE
LA FORCE	Salle des fêtes de ST PIERRE D EYRAUD
LALINDE	Salle Jacques BREL à LALINDE
LANOUAILLE	Salle des fêtes de LANOUAILLE
LE BUGUE	Salle des Fêtes de JOURNIAC
LE BUISSON DE CADOUIN	Salle de la Matie du BUISSON de CADOUIN
MAREUIL	Salles des fêtes de STE CROIX DE MAREUIL
MONPAZIER	Salle de la mairie de BELVES
MONTAGRIER	Salle de le Mairie à MONTAGRIER
MONTIGNAC	Salle à coté des pompiers au LARDIN ST LAZARE
MONTPON MENESTEROL	Salle du foyer MONTPON MENESTEROL
MUSSIDAN	Salle des fêtes de MONTAGNAC LA CREMPSE
NEUVIC	Salle du conseil municipal à SAINT ASTIER
NONTRON	Salle de la Garenne à JAVERLHAC
PERIGUEUX	Salle de réunion de Chamarac, chez M. MORAS à CHATEAU L'EVEQUE
RIBERAC	Salle du CRDA CER France de RIBERAC
SALIGNAC EYVIGUES	Salle de la mairie de SALIGNAC EYVIGUES
SARLAT LA CANEDA	Salle des fêtes de ST ANDRE D ALLAS
SAVIGNAC LES EGLISES	Salle du foyer rural à COULAURES
SIGOULES	Salle des Margerites à EYMET (ancienne école de filles)
ST ASTIER	Salle du conseil municipal à ST ASTIER
ST AULAYE	Salle du CRDA CER France de RIBERAC
ST CYPRIEN	Salle du petit Foyer à ST CYPRIEN
ST PARDOUX LA RIVIERE	Salle polyvalente de SAINT PARDOUX LA RIVIERE
ST PIERRE DE CHIGNAC	Salle des fêtes de EYLIAC
STE ALVERE	Salle du club des Ainé(es) de SAINTE ALVERE
TERRASSON LA VILLEDIEU	Salle à coté des pompiers au LARDIN ST LAZARE
THENON	Salle du conseil municipal de THENON
THIVIERS	Salle de la Mairie à THIVIERS
VELINES	Salle de la mairie de ST SEURIN DE PRATS
VERGT	Salle de la mairie de VERGT
VERTEILLAC	Salle de la mairie de VERTEILLAC
VILLAMBLARD	Salle des fêtes de MONTAGNAC LA CREMPSE
VILLEFRANCHE DE LONCHAT	Salle du Foyer de MONTPON
VILLEFRANCHE DU PERIGORD	Salle de la mairie de VILLEFRANCHE du PERIGORD



Les responsables professionnels

Jean-Pierre RAYNAUD, Président de la Chambre d'agriculture au 05 53 35 88 40

Jean-Philippe GRANGER, Président de la FDSEA au 06 79 65 10 94

Damien MARTY, Président des Jeunes Agriculteurs au 06 82 66 02 84

Les contacts techniques

Anne-Laure MASSENAT, responsable administrative de la FDSEA au 05 53 35 88 41

Céline DESMAISON, responsable administrative des Jeunes Agriculteurs au 05 53 35 88 43

Marie-Cécile MILLET, chargée de communication à la Chambre d'agriculture au 05 53 35 88 21

Nom du document : DP_Secheresse2011.doc
Dossier : T:\A5_Communication\A5amo004_CommInstitutInterne\002_Relati
onsPresse\006_DossierPresse
Modèle : C:\Documents and Settings\milletm24d\Local Settings\Temporary
Internet Files\Content.IE5\M7E1HO5R\dossier_presse[1].dot
Titre :
Sujet :
Auteur : milletm24d
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 26/05/2011 20:30
N° de révision : 3
Dernier enregistr. le : 26/05/2011 20:39
Dernier enregistrement par : milletm24d
Temps total d'édition : 4 Minutes
Dernière impression sur : 31/05/2011 14:52
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 14
Nombre de mots : 8 669 (approx.)
Nombre de caractères : 49 414 (approx.)